



Divorce avec enfant vivant a l etranger

Par **DELPHthailande**, le **31/01/2013** à **04:06**

bonjour ! mon mari et moi nous sommes maries en france nous sommes venus habiter en thailande avec notre fille. Aujourd'hui il veut rentrer en france avec notre fille sauf que moi je travaille en thailande et vis donc ici! lui a garde sa societe en france et l a mise en gerance je precise que nous sommes maries sous separations de biens!!!!que fair carma fille a 4ns et a toujours vecue ici moi en france je n ai plus rien il veut me focer a rentrer quels sont mes droits puis je rester ici avec ma fille???Il a pris une avocate a Nantes que dois je faire??Merci!!!!beaucoup car je suis perdue!!!et je dois prendre un avocat conseillez moi merci!!!